



N° 38
ÉTÉ 2020

KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

Édito



La nouvelle équipe municipale a dû patienter jusqu'à la fin du confinement pour se mettre en place et engager son travail.

Depuis, les commissions, réunies à un rythme soutenu, déclinent déjà les projets de la liste ouverte « Bien vivre ensemble à Peumerit », élue en mars.

Nos priorités sont de développer l'attractivité de notre commune, défendre la ruralité et apporter notre contribution à l'échelle communautaire.

Les premières actions menées : les contacts avec les personnes fragiles, la confection et la distribution des masques à la population, la gestion du Covid-19 pour la réouverture de l'école, la création de la page Facebook, ..., démontrent déjà la capacité du groupe à travailler ensemble dans l'intérêt général.

Notre équipe est pluridisciplinaire et notre diversité est un atout pour la commune.

De plus, les commissions sont ouvertes aux administrés qui aimeraient s'y investir. C'est un signal fort vers plus de transparence démocratique, une incitation à l'implication du plus grand nombre dans les décisions locales, indispensable au rapprochement des citoyens de leurs représentants.

Notre commune a des atouts indéniables qui incitent à l'optimisme et à la confiance en l'avenir. Nous devons les valoriser par des actions de proximité avec les associations et l'ensemble de la population.

À titre personnel, je suis heureux d'avoir été reconduit au poste de maire. Solliciter vos suffrages tous les 6 ans est une respiration démocratique essentielle qui m'inspire beaucoup d'humilité.

Soyez assurés que je serai en permanence à votre écoute et disponible pour dialoguer.

Jean-Louis CARADEC

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE : ÉLUE POUR 6 ANS !

Les élections du mois de mars ont permis de renouveler le conseil municipal. Les 12 nouveaux élus font leur entrée dans cette instance de proximité, aux côtés des trois élus sortants reconduits dans leurs fonctions.

Après deux mois de confinement dû au Covid 19, le bureau municipal et les commissions ont enfin pu se mettre en place. L'organigramme permet de répondre à tous les projets énoncés par les membres de la liste ouverte « **Bien vivre ensemble à Peumerit** ».

Les commissions municipales, comme souhaitées par les élus, sont ouvertes aux habitants qui aimeraient apporter leurs contributions aux projets communaux.



De gauche à droite :

Gwénaél Le Loc'h, Janic Kerouédan, Pierre Le Loch, Frédéric Quinquis, Marjolaine Ullois Dourthe, Michel Le Floc'h, Guillaume Fort, Christophe Le Loc'h, Elodie Guennec, Didier Allain, Jean-Louis Caradec, Sylvia Kieffer, Isabelle Tanguy, Agnès Le Gouill, Philippe Le Dizès

MUTUELLE COMMUNALE

Comme dans beaucoup de communes françaises, une partie des habitants ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle santé. Au niveau national, on estime que 18% de la population se contente des plafonds de remboursement de la Sécurité Sociale, qui sont très bas dans de nombreuses spécialités, notamment l'optique, l'auditif ou le dentaire. Et faute de mutuelle, ils se soignent mal, voire pas du tout. À cela les causes sont multiples : précarité, baisse du pouvoir d'achat, chômage, isolement, faibles retraites... Partant de ce principe, la municipalité a souhaité développer un dispositif de mise en contact avec une association dédiée à la recherche des meilleures offres de couverture santé : Armorik Santé Prévoyance.

Cette mutuelle santé collective est ouverte à tous les habitants. Ils peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer leur santé, quels que soit leur âge et leur revenu. La mairie est facilitatrice, en mettant en contact les habitants avec l'Association, il n'y a aucun engagement ni moral ni financier de la part de la commune.

Aarmorik Santé Prévoyance est une association à but non lucratif. Elle négocie avec des mutuelles, dont certaines sont installées en Bretagne. Pour en bénéficier, il n'y a pas de limite d'âge, ni de questionnaire de santé.

Les adhérents peuvent espérer entre **15 et 35% de remise** sur leur mutuelle, ou bien obtenir, pour le même tarif, une couverture santé bien meilleure. L'association s'occupe de tout : il suffit de prendre rendez-vous avec elle, venir au RDV avec ses documents de mutuelle actuelle, puis une étude sera réalisée ensemble. À l'issue, l'association fait une proposition, sans obligation d'y souscrire.



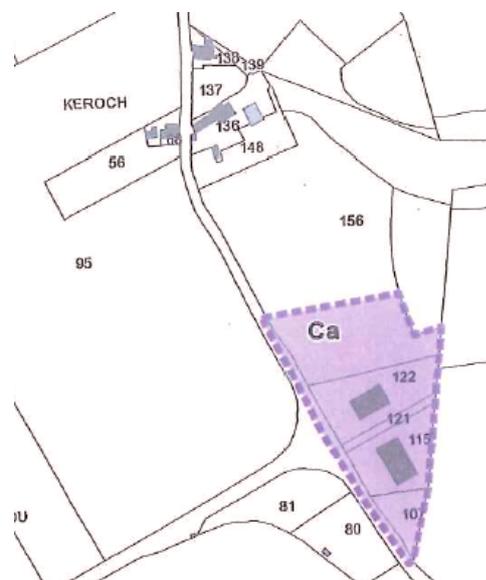
Les personnes intéressées peuvent contacter l'**Association Armorik Santé Prévoyance** :
P. Y. SAVINA, 06.13.32.00.82, Email : contact@mutuellecommunale.org

CARTE COMMUNALE

Les élus ont adopté le nouveau document d'urbanisme le 18 décembre dernier. Les zones constructibles, pour se conformer aux directives supra communales, se sont réduites de 20 à moins de 5 hectares, concentrées au bourg et à Saint Joseph. Finies donc, les constructions dans les hameaux, où les nouveaux arrivants ont pourtant apporté du renouvellement et du lien intergénérationnel.

Après la validation en conseil municipal, des échanges sont toujours en cours avec la Préfecture pour aboutir à l'approbation par le Préfet. La commune tient, en effet, à maintenir la possibilité d'extension de la zone d'activités artisanales de Keroch qui, même réduite dans notre projet, n'obtient pas l'aval de la Préfecture.

La zone d'activités artisanales de Keroch, en mauve sur le plan



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé du 15 janvier au 14 février 2020. Nous remercions l'ensemble de la population pour le bon accueil réservé à nos deux agents recenseurs : Mathilde Maurier et Pascal Le Roux.



Le décompte provisoire réalisé par Marie Pierre Bodéré, coordinatrice de l'opération de recensement laisse apparaître une hausse sensible de la population, passée de 803 habitants en 2015, à 857 en 2020. Nous ne nous attendions pas à cette **hausse de près de 7% en cinq ans**. Les nombreuses constructions nouvelles et les acquisitions immobilières sur la commune ont donc apporté cette impulsion. La dynamique semble se poursuivre car les lots se vendent bien à Parc Geot et les ventes immobilières trouvent rapidement preneurs.

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE

Cette année scolaire a connu beaucoup de changements. La crise sanitaire a impacté notre quotidien et nous avons dû nous adapter et trouver une autre organisation depuis la sortie progressive du confinement du 11 Mai dernier.

Après le 11 mai, date de la fin du confinement, une partie des élèves a repris, **le 14 mai**, le chemin de l'école. Depuis **le 22 juin nous pouvons accueillir la totalité des élèves** et avons adapté notre fonctionnement aux contraintes sanitaires en vigueur. En amont de la réouverture, plusieurs réunions se sont tenues entre tous les acteurs éducatifs. Grâce à ces échanges, le protocole sanitaire a été mis en place afin d'assurer la sécurité de tous (un marquage au sol a été placé afin de garder les distanciations, le personnel a été formé...).

Une dérogation a été accordée pour passer l'enseignement à **4 jours au lieu de 4,5 jours** jusqu'à la fin de l'année, sur toute la durée de l'état d'urgence. Le personnel ainsi affecté au TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire) peut être présent pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux.

Enfin, la commission scolaire s'est réunie à plusieurs reprises. Nous avons fait un état des lieux et mis en avant les différents objectifs de cette commission (gestion des affaires scolaires, des partenariats avec les institutions éducatives, proposition du renouvellement des aires de jeux).

La commission est ouverte, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

ASSOCIATION "UN NOUNOURS, UN SOURIRE"



L'association basée à Peumerit sous la présidence d'Olivier CUYOT a pour objectif de sensibiliser contre le harcèlement scolaire, les violences faites aux femmes, les violences intra-familiales.

Pour ce faire, les membres collectent des dons de peluches pour ensuite les mettre à disposition des différents intervenants en relation avec « l'enfant ». Cela peut être les pompiers, la gendarmerie, les services de secours, des ambulanciers privés ou tout autres services liés aux enfants et ayant besoin de peluches.

Ces jouets sont des outils importants utilisés pour aider à mettre en confiance l'enfant puis pour localiser son mal ou décrire des gestes imposés. L'enfant peut ensuite garder la peluche si besoin pour le réconforter en cas d'hospitalisation.

L'association lance un appel aux personnes pour relayer leurs actions, multiplier les points de collecte, les récupérer, les trier, les laver, les emballer en sachets individuels, et ensuite, les livrer aux casernes ou autres partenaires.

Pour davantage de renseignements, consultez leur page facebook : «Un nounours, un sourire»

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Depuis le début de l'année et ce depuis plusieurs années, les élèves peuvent bénéficier des **TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)**. Depuis la mise en place de ces temps, ils ont pu avoir accès à des activités variées autour de la musique, du sport, des ateliers créatifs... avec notamment l'intervention d'animateurs extérieurs comme DIHUN, CLSH de Ploneour-Lanvern, ULAMIR mais aussi grâce aux agents communaux affectés à l'école.



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIRIE À LA CCHPB



La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a pris la compétence « Voirie » depuis le 1er janvier 2020. Les communes lui ont transféré la gestion, la création et l'entretien des voies communales issues du tableau de voirie de chaque commune.

Peumerit est concernée sur un peu plus de 42 km de réseau routier. Les voies du bourg et les chemins de remembrement restent communaux.

Ce transfert de voirie s'accompagne d'une contribution de chaque commune vers la communauté. Le montant pour Peumerit est de 29 110€ par an, qui correspond peu ou prou aux moyens jusque-là consacrés à notre voirie communale.

La délibération complète sur le transfert de compétence est disponible sur le site Internet de la commune : conseil municipal du 19 décembre 2019.



Réfection de la voie d'accès à Parc Gallo par l'entreprise Le Roux.

UN ARTISAN À PEUMERIT, JEAN-MARIE THENIER

Plus qu'un métier c'est une passion que vit actuellement Jean-Marie Thenier au travers de son entreprise.

Suite à ses études au lycée technique Jean Moulin à Plouhinec en filière Menuiserie, et fort de ses expériences au sein des Ets Le Corre à Plozévet (9 ans en charpente et menuiserie) et de la Miroiterie du Mont St Michel en Normandie (2 ans poseur de menuiserie), il décide de revenir au pays pour créer son entreprise dans notre commune.

Il s'est installé depuis le 15 Février 2016 à Peumerit au lieu-dit Keroch dans les anciens locaux de Jean Jégou. Un atelier qui ne lui était pas inconnu, puisqu'il y avait déjà effectué un stage et des jobs d'été au côté de l'ancien et charpentier-menuisier, réputé et apprécié pour son travail accompli chez de nombreux Peumeritois.

C'est bien la passion de son métier que Jean Jégou a su transmettre à Jean-Marie.

"J'ai attrapé le virus quand il est venu travailler chez mes parents pour refaire les parquets et lambris. J'étais toujours dans ses pattes après la sortie de l'école, j'avais 12 ans. Je me souviens aussi de mes premiers chantiers avec lui, la mezzanine de l'école des trois pommiers, surtout le ponçage précis et minutieux pour la sécurité des enfants".

En 2019, Jean-Marie agrandit son entreprise avec la création d'un emploi et l'embauche de Kévin un jeune Peumeritois.

Aujourd'hui, ils vous proposent et vous accompagnent pour tout types de travaux de menuiserie intérieur - extérieur (bois, Aluminium, PVC), travaux de charpentes, ossatures bois et tout aménagements intérieurs - extérieurs sur mesures.

Perpétuellement en évolution, Jean Marie a pour projet d'étoffer son catalogue de services avec la construction de maisons à ossature bois sur le secteur du pays Bigouden.

Alors à vos crayons pour de jolies ébauches et n'hésitez pas à le contacter pour tous vos projets.



Jean Marie THENIER
Tel : 06.76.61.14.93
Mail : jmt.menuiserie@outlook.fr

CONFECTION ET DISTRIBUTION DE MASQUES

En pleine période de confinement à cause du COVID 19, la commune de Peumerit, soucieuse de la santé de ses habitants, a pris l'initiative de faire fabriquer des masques en tissu par des bénévoles. Se procurer du tissu pour la fabrication des masques, en pleine période de confinement, n'a pas été chose facile. Il aura donc fallu attendre, fin avril, l'ouverture des magasins de tissu pour pouvoir passer commande. Parallèlement à cette démarche, la commune de Peumerit a lancé un appel à des couturières bénévoles pour la fabrication des masques.



Finalement, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisées et ont cousu, en l'espace de 10 jours, pas moins de **500 masques en tissu** selon les normes AFNOR préconisées par les instances sanitaires. Grâce à cet élan de solidarité, la commune a pu procéder, **le samedi 9 mai**, avant la date de déconfinement, à une distribution de masques pour les peumeritoises et peumeritois. Un grand merci aux couturières bénévoles et à tous ceux et celles qui ont participé à cette démarche. Un pot de remerciement sera organisé le vendredi 21 août à 19h00.

LES 4 FRÈRES LE ROUX, MORTS POUR LA FRANCE

Yves, Michel, Jean-Marie et Vincent Le Roux sont les enfants de Yves Daniel, originaire de Kerscao (1857-1941) et de Marie-Françoise Thomas (1854-1919). En 1914, l'un après l'autre, ils s'en vont pour le front.

Yves, né le 23 octobre 1880 à Lespurit Ellen, cultivateur puis cantonnier épouse en 1905 Catherine Farec. Père de deux enfants, il rejoint le front en tant que soldat au 148^{ème} RI. Porté disparu le 16 juin 1915, son décès n'est constaté que le 16 avril 1917 (dépouille retrouvée sur le champ de bataille près de la ferme de Quennevières dans l'Oise). Sa date de décès sera fixée au 16 juin 1915. Il sera enterré dans une tombe commune près de la ferme avant d'être inhumé en 1920 dans la nécropole nationale de Tracy-le-Mont (ossuaire sépulture n°2).

Jean-Marie, né le 16 septembre 1886 à Kéréto, cultivateur puis employé des Chemins de Fer de l'Ouest à Brest, est marié en 1911 avec Michelle Jolivet. Père d'un enfant, Jean-Marie part pour le front, marsouin au 2^{ème} Régiment Colonial. Porté disparu le 17 novembre 1914 à Vienne Le Château, il est déclaré mort le lendemain.

Michel, est né le 30 août 1884 à Kéréto. Cultivateur, il épouse Marie-Corentine Jégou, originaire de Plogastel-Saint-Germain. Père de trois enfants, il part au front le 8 octobre 1914. Evacué en 1916 pour maladie. Passé au 2^{ème} COA (Commis et Ouvriers d'Administration) à la fin 1916, il est intégré au 7^{ème} COA basé à Vannes début 1919. Malade, atteint de céphalgie (maladie contractée en service), Michel décède le 15 mars 1919 à l'hôpital n°3 de Vannes (Le Gras d'Or), deux jours après sa mère. Michel a la médaille commémorative de la Grande Guerre et la médaille de la Victoire.

Vincent, né le 4 novembre 1891 à Penhoët, cultivateur, soldat au 118^{ème} RI est tué à Maissin en Belgique le 22 août 1914 comme 48 autres bigoudens dont 4 peumeritois. Vincent sera cité : « Soldat très courageux et plein d'entrain » et décoré à titre posthume de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Cette plaque, située sur le parking de la mairie, est aussi à la mémoire des **85 autres peumeritois morts pour la France**.

N'hésitez pas à faire vivre le vieux Peumerit sur la page Facebook «**kont peumerit kozh**».

plaque du parking de la mairie



SIGNATURE DE LA CHARTE « YA D'AR BREZHONEG »

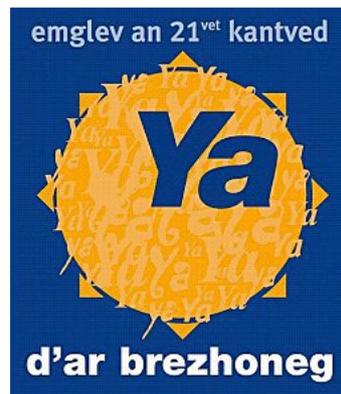
Comme 213 autres communes bretonnes, Peumerit a signé la **Charte « Ya d'ar Brezhoneg »**, avec pour objectif de participer à l'effort de sauvegarde du breton et de son patrimoine linguistique, que l'UNESCO a classé en danger sérieux d'extinction.

Le breton est la seule langue celtique parlée en France depuis plus de 15 siècles, introduite en Bretagne armoricaine selon la légende, par les Celtes venus du Pays de Galles et de Cornouailles, après l'invasion de la Grande-Bretagne par les Angles et les Saxons. Les premiers écrits remontent au VIII^{ème} siècle. L'année 913 garde pour mémoire l'incendie de l'abbaye de Landévennec par les Vikings et la fuite des moines emportant reliques et manuscrits en breton.

Pourtant culturellement, la pratique orale prédomine au cours des siècles. Son exclusion de la vie publique et de l'école conduit à un arrêt de la transmission familiale depuis les années 1950 et à la disparition progressive de son usage au quotidien.

La signature de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg » proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne permettra à la commune de contribuer à valoriser la richesse de cet héritage ancestral et de mettre en place des mesures concrètes pour en favoriser la pérennité (signalétique, toponymie, initiation...).

La sous-commission «langue bretonne» est ouverte à ceux et celles qui, à Peumerit, souhaitent participer à ces actions.



ÉTAT CIVIL

Décès

- 19/03/19 : LE BORGNE André (Kerscao)
- 29/04/19 : BOLZER Michel (Ty Feunteun)
- 12/05/19 : KÉROUÉDAN épouse LE COANT Maria (Bremillec)
- 12/06/19 : CHEVER René (Kerloazec)
- 06/09/19 : CHEVERT Jean (Kerloazec)
- 06/09/19 : BRIGANT épouse SCUILLER Angèle (Créac'h)
- 01/12/19 : JÉGOU épouse MONFORT Yvette (Le Rest)
- 16/01/20 : LE LOC'H Xavier (Ménez Prataléguen)
- 21/02/20 : GUIDOU Pierre (Hent Penn Ar Roz)
- 25/02/20 : GUELLEC épouse LE BEC Yvette (Hent Ar Roz)
- 28/02/20 : LE BEC Jacques (Bremillec)
- 03/03/20 : GUILLOU Rémy (Kervoëlic)
- 15/04/20 : L'HELGOUALC'H Maria (Iotissement du Roz)
- 29/04/20 : PLOUZENNEC épouse KERAVEC Clotilde (Lanvréon)

Naissances

- 04/03/19 : BAIL Robin (Kersaoul)
- 17/04/19 : LAGADEC Anna (Saint Joseph)
- 01/06/19 : TRETOUT Loëvan (Hent Pen Ar Roz)
- 01/07/19 : SABATIER Capucine (Menez Lavarec)
- 11/08/19 : LAFEUILLE Zacharie (Quillanet)
- 04/01/20 : HASROUF Tao (Saint Joseph)
- 7/01/20 : FAUCONIER Alice (Coat Penguilly)
- 19/01/20 : LE BRUN Pierre (Lespurit Ellen)
- 14/03/20 : HOANG POIRIER Mathéo (Kervoëlic)
- 18/04/20 : QUINQUIS Loïc (Park kervein)
- 03/06/20 : LE CAM GARO Élia (Park kervein)
- 13/06/20 : COMMUNAL Lisa (Park kervein)

Mariages

- 10/08/19 MARESCAUX Frédéric et MERCADÉ Muriel (Parc Gallo)

CONTACTS

- **adresse** : 1, Hent Jean Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email** : mairie.peumerit@orange.fr
- **téléphone** : 02 98 82 91 51
- **site internet** : www.peumerit.fr
- **f** : www.facebook.com/CommunedPeumerit/



ACCUEIL MAIRIE

- **lundi** : 9h00-12h15 et 13h30-17h30
- **mardi** : 9h00-12h15 / fermé l'après-midi
- **mercredi et samedi** : 9h00-12h00
- **jeudi et vendredi** : 9h00-12h30 et 13h30-17h30

